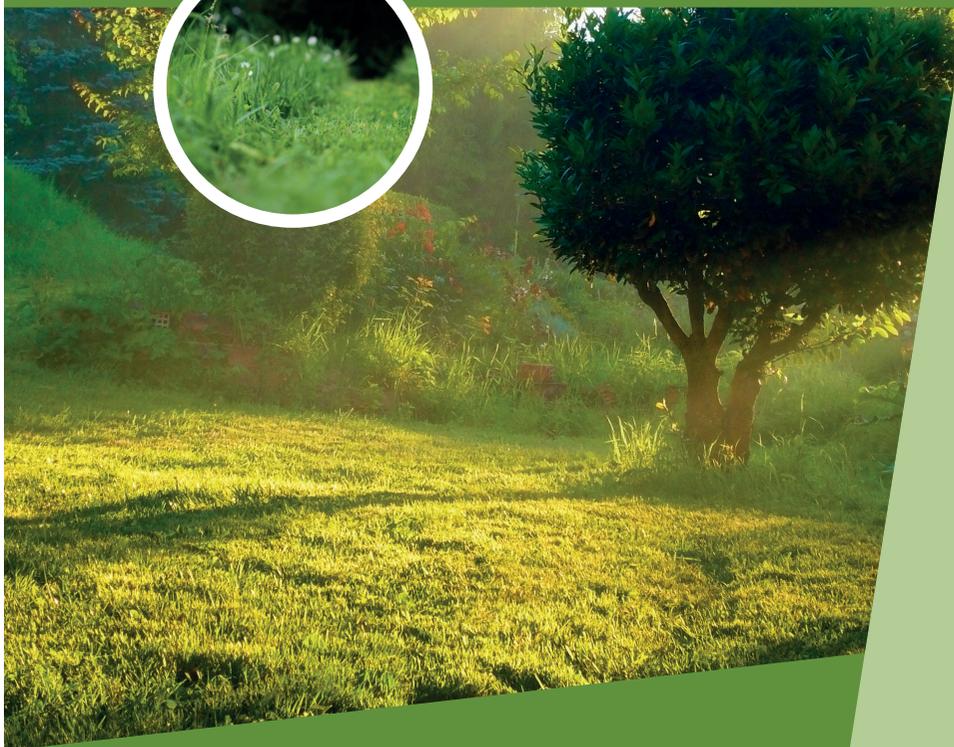


# SURFACES ENHERBÉES

VIVEZ-LES AU NATUREL !



Une surface enherbée germe en quelques semaines. Pour qu'elle s'installe correctement, comptez plusieurs années !

Dès que les graines sont germées, arrosez fréquemment en « pluie fine » pour maintenir la surface du sol constamment humide.

**Attention au vent et au soleil qui dessèchent votre terre !**

Une fois l'herbe bien installée, diminuez progressivement l'arrosage. N'arrosez plus après la première tonte.



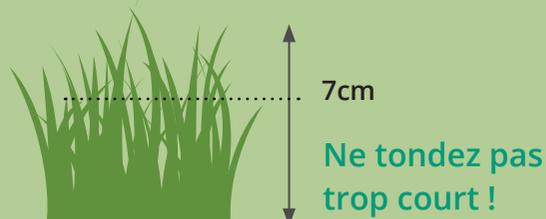
LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

[www.lesentreprisesdupaysage.fr](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr)

Pour un bon résultat, semez en période peu sèche (automne ou éventuellement février)

## L'herbe fait 10 cm de haut

- Les 3 premières tontes doivent être effectuées avec précaution. Les plantes ne sont pas encore correctement enracinées alors tournez doucement dans les virages pour ne pas tout arracher et affutez les lames de tondeuse pour faire des coupes propres qui n'abîment pas les brins d'herbe. Ne coupez pas trop court pour commencer.



Coupez le premier tiers. **Tondez à une hauteur raisonnable ! (environ 7 cm)**  
Ramassez les résidus de tonte seulement pour les premières tontes.

## Pour aller plus loin

- Un entretien est nécessaire pour garder une surface enherbée en bon état sans **produits phytosanitaires, désormais interdits pour les particuliers comme pour les professionnels** : au moins une scarification par an, des apports d'engrais, des semis de regarnissage... Vous pouvez toutefois diminuer les fréquences de tonte. Et n'hésitez pas à laisser certaines zones moins entretenues : la biodiversité vous le rendra !

# SURFACES ENHERBÉES QUESTIONS - RÉPONSES



## LES OISEAUX MANGENT LES GRAINES, EST-CE GRAVE ?

→ La quantité de graines prévue par votre entrepreneur est suffisante pour garantir le bon développement des végétaux. Certaines graines donneront des touffes permettant un bon épaissement.

## POURQUOI MA SURFACE ENHERBÉE POUSSE-T-ELLE DE FAÇON IRRÉGULIÈRE ?

Elle est composée de plusieurs variétés de graminées qui ont toutes des caractéristiques différentes. Leur temps de pousse et de régénération n'est évidemment pas le même.

→ Accordez-leur le temps nécessaire pour un bon développement en veillant à arroser correctement.



 Éloignez les animaux domestiques de la surface enherbée pour éviter qu'ils ne grattent la terre !

## QUAND PUIS-JE MARCHER SUR L'HERBE ?

→ Attendez la 3<sup>e</sup> tonte pour une utilisation courante. Avant cela, vous pouvez marcher dessus ponctuellement dès qu'elle atteint 5 cm.

## MA SURFACE ENHERBÉE JAUNIT EN ÉTÉ, QUE FAIRE ?

→ Durant les périodes de sécheresse, il est normal que les végétaux jaunissent. Une surface qui resterait verte témoignerait au contraire d'une pratique inadaptée.

Si les plantes courent un véritable risque, il est possible d'arroser de juin à septembre, 2 à 6 fois/semaine, mais seulement si vous n'êtes pas concerné par un arrêté préfectoral sécheresse.

Et si vous devez arroser, évitez de le faire en plein soleil et préférez le soir.

Pour un rendu plus uniforme, essayez le robot de tonte ! 

## PLUSIEURS VÉGÉTAUX DIFFÉRENTS ONT POUSSÉ, EST-CE NORMAL ?

→ Les surfaces enherbées ne sont pas des greens de golf. Il est normal que des plantes spontanées apparaissent au fur et à mesure (voire y être semées) : trèfle, pissenlit, pâquerette, plantin... Elles sont bien adaptées à votre jardin et à sa biodiversité, et vous offrent de belles floraisons.

## QUE FAUT-IL FAIRE SI DES MOUSSES APPARAISSENT ?

Les mousses sont dues à l'acidité trop importante du sol, le manque d'ensoleillement, une mauvaise aération du sol, ou des tontes trop courtes.

→ Remontez la hauteur de coupe de votre tondeuse et contactez votre entreprise du paysage pour toute opération d'aération ou de rééquilibrage du pH de votre terre, elle saura vous conseiller.

⚠ Surtout n'utilisez pas de produit à base de sulfate de fer qui a pour conséquence d'acidifier davantage la terre.

Votre Entreprise du Paysage :



LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

[www.lesentreprisesdupaysage.fr](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr)